

• Toute l'actualité de votre ville sur venelles.fr **Facebook**

et Instagram Ville de Venelles



 Abonnez-vous à la newsletter de Venelles!

communication@venelles.fr

Retrouvez toutes les vidéos de votre ville sur notre chaîne YouTube en scannant ce QR code



Les enfants au marché de Noël à Venelles.

Les publis les + likées sur les réseaux sociaux de la Ville







Sommaire

RETOUR EN IMAGES P. 4-7

Les événements marquants de septembre à novembre 2024

VENELLES AVANCE

P. 8-15

- Actualités Un nouveau mandat pour le Conseil Municipal des Jeunes!
- Développement durable Venelles engagée pour la nature et la biodiversité
- Sport Le sport santé : un enjeu majeur
- Travaux et Grands projets Mieux vivre votre ville au auotidien



DOSSIER P. 16-20

Services publics: qui fait quoi pour les Venellois?



ILS FONT LA VILLE

- Associations Le Cercle d'or au service du bienêtre des seniors
- Portraits croisés Ces Venellois qui ont vécu les J.O de l'intérieur
- Partenaires En route vers un Schéma de Cohérence Territoriale Métropolitain
- · Les tribunes des élus



CA BOUGE ----- P. 25-28

• Agenda - de décembre 2024 à début mars 2025



VENELLES PRATIQUE P. 29-31

- . Numéros utiles & Nouveaux professionnels
- . Etat civil
- . Carnet & Permanences
- . Pharmacies Collecte et tri des déchets



Venelles•Mag

Journal d'information municipale de la Ville de Venelles (Bouches-du-Rhône)

Directeur de la publication : Arnaud Mercier **Rédacteur en chef :** Anne-Claire Frieh Rédaction: Anne-Claire Frieh, Chloé Jacquety, Clément Karoubi • Conception graphique : Audrey Dagnaux • Photos: Mairie de Venelles et Eric Vieu

- Impression: CCI Tirage 4300 exemplaires • Dépôt légal à parution • Remerciements
- au comité de relecture composé de : Sylvie André, Clément Karoubi, Françoise Weller

Accueil Mairie: 04 42 54 16 16 Service Communication: 04 42 54 93 27 communication@venelles.fr



« Heureuses fêtes de fin d'année à toutes et tous. au cœur d'une ville qui vibre à l'unisson grâce à l'engagement quotidien des acteurs locaux »

Un Noël enchanté à Venelles

L'ensemble des élus du Conseil municipal vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année! Qu'elles soient l'occasion de vous retrouver en famille et entre amis pour vivre des moments de joie et de partage qui enchanteront ces prochains jours.

Nous avons réagencé les décorations de Noël - à l'impact écologique limité - aux quatre coins de la ville et repensé l'organisation des festivités. Au fil du mois, plusieurs temps forts adaptés à tous les âges vous sont proposés. Les artisans et producteurs locaux seront de retour mi-décembre! Le livret joint dans ces pages vous permettra d'avoir un aperçu complet du programme des festivités conçues pour être fédératrices et respectueuses de notre démarche de transition.

Développer l'animation sur la voie publique fait pleinement partie des missions de la Ville. Il s'agit d'un service aux habitants figurant parmi les compétences de notre collectivité, aux côtés de nombreux autres accompagnements de proximité dont la commune a la charge, en parallèle d'actions portées par nos partenaires institutionnels.

Pour mieux cerner l'investissement des différents acteurs publics dans votre quotidien et comprendre leur articulation, nous vous invitons à parcourir le dossier de ce magazine qui lève le voile sur les différents acteurs du territoire œuvrant pour les Venelloises et Venellois. Mairie, Métropole, Département, Région, État, structures privées, ... des travaux de voirie aux grands projets d'aménagements en passant par les loisirs, la sécurité, la solidarité et la gestion quotidienne d'équipements et de services ; chaque entité a ses domaines d'intervention et ses moyens, qui contribuent ensemble au développement de notre ville.

Face à des enjeux territoriaux de plus en plus complexes et à la connexion entre les territoires dans tous les domaines, comprendre « qui fait quoi » et « qui est responsable de quoi » s'avère nécessaire. Nous espérons que ce dossier vous aidera à mieux saisir les contributions de notre action publique et à vous sentir partie prenante de cette dynamique collective.

Bonne lecture!

Arnaud Mercier

Maire de Venelles Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône Membre du Bureau et Président de Commission à la Métropole Aix-Marseille-Provence





RETOUR EN IMAGES





RETOUR EN IMAGES



RETOUR EN IMAGES









Enfance et jeunesse

Des services réorganisés

Cette année, 263 enfants sont inscrits en maternelle et 512 en élémentaire au sein des 30 classes réparties dans les cinq écoles de la commune. Une dizaine d'ATSEM et 56 employés municipaux assurent l'accueil des élèves, avant et après la classe ou lors du temps cantine. S'ajoutent les 11 agents administratifs du service Éducation-Jeunesse et tous les animateurs du centre de loisirs.

L'équipe des agents municipaux a été réorganisée pour optimiser la gestion des prestations prévues pour les enfants, les jeunes et leur famille. La dématérialisation et la mutualisation des inscriptions aux prestations municipales périscolaires - cantine, garderie,



étude, centre aéré – ont permis une gestion administrative plus efficace. Une réflexion est en cours afin de consolider le fonctionnement des démarches en ligne pour les parents.

Autre nouveauté : les collégiens qui se retrouvaient jusqu'à présent au Tremplin Jeunes ont passé leurs vacances d'automne au LocaL. lieu dédié aux + de 15 ans. Une initiative visant à améliorer l'accueil des adolescents.



CMJ

Renouvellement des jeunes conseillers



Après deux années passées à travailler de concert sur l'environnement, la solidarité et les loisirs à Venelles, les dix enfants du premier Conseil municipal des jeunes (CMJ) instauré début 2022 passent le flambeau.

Les Venellois scolarisés du CM2 à la 3e peuvent candidater pour rejoindre le deuxième CMJ. Les jeunes conseillers retenus pourront ainsi participer activement à la vie de la commune et faire entendre leur voix. Ils se réuniront en 1e séance

plénière mi-janvier. Accompagnés par Océane, animatrice au Tremplin Jeunes et des élus de la Ville, ils auront deux ans pour concrétiser leurs projets relatifs à la jeunesse, l'actualité sociale, la scolarité, l'écologie, la santé, la culture, le sport et participer à des événements.

🕕 Infos : Tél. : 04 42 54 09 09 service.education.jeunesse @venelles.fr



Axe 2 - défi N°9 « Développer l'implication citoyenne »

Rencontre Enfance-**Jeunesse**

Le 5 octobre dernier, la municipalité proposait aux familles venelloises une rencontre sous forme d'ateliers participatifs. L'occasion de leur donner la parole et faire collectivement un point sur l'offre de services communale destinée aux tout-petits, aux enfants et aux jeunes. Un travail de qualité a été fourni par les adolescents et parents qui ont participé aux tables rondes. Un plan d'actions détaillé va être élaboré pour renforcer les accompagnements de la Ville dans les domaines des loisirs, du social, de l'éveil à la citoyenneté et à l'écologie, de la sécurité ou de la vie dans les établissements scolaires et périscolaires.



Pour guider les jeunes

C'est le point IJ!



Le LocaL, lieu dédié aux + de 15 ans, situé à proximité du pôle culturel l'Etincelle, n'a pas comme unique mission de divertir les adolescents. Il accueille aussi une antenne Information Jeunesse (IJ)*. Ce label est la reconnaissance d'un véritable accompagnement des jeunes par la commune dans les domaines de la formation, la prévention ou l'orientation. En se rendant sur place, chaque jeune Venellois peut ainsi s'informer sur les différents métiers, construire son parcours scolaire ou consolider ses méthodes de travail, savoir comment entreprendre, mais aussi envisager

sa mobilité à l'international ou se renseigner sur les sports et les loisirs, les problématiques de santé ou d'addictions...

* L'agrément est délivré par le ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

IJ au LocaL: 33 av. des Ribas Accueil par Kevin Holbé 06.17.14.71.50 pij@venelles.fr Mar., merc. et jeu. 16h > 19h, vend. et sam. 15h > 19h (du lun. au sam.15h > 19h lors des vacances scolaires)



Sécurité sur la route

Sensibiliser plutôt que punir



Du 5 septembre au 12 octobre dernier, la police municipale et la gendarmerie ont participé aux Semaines de la sécurité et de la prévention routière en partenariat avec l'Automobile Club d'Aix-en-Provence. L'objectif? Sensibiliser les conducteurs sur les dangers liés à certains comportements au volant : alcool, drogue, téléphone, fatigue, non-port de la ceinture, pas de clignotant, non-respect des distances de sécurité etc. Durant plus d'un mois, une cinquantaine d'infractions ont été relevées par les forces de l'ordre lors de ces contrôles. Elles ont fait l'objet de propositions "d'alternatives à la sanction" qui consistent à sensibiliser plutôt que sanctionner.

« Une solution non proposée dans les cas de conduite sous substance illicite et de dépassement de vitesse supérieurs à 20 km/h» note Philippe Dorey, élu délégué à la sécurité publique et routière. Le principe est simple : la contravention est suspendue si le contrevenant suit les actions de sensibilisation aux risques routiers. Ainsi, 47 conducteurs ont bénéficié de la démarche mise en œuvre le 12 octobre lors du "village de la prévention et de la sécurité routière" à Bouc-Bel-Air.

A savoir

« Ville amie des animaux » - La Ville de Venelles a candidaté pour obtenir ce label décerné par la Région Sud. Cette labellisation est attribuée aux communes qui œuvrent en faveur de la protection des animaux, contre la maltraitance et l'abandon. La quarantaine de critères d'attribution est liée aux actions de sensibilisation, d'information et de promotion auprès de la population, au soutien apporté aux structures de protection animale

engagées sur le territoire communal ou à la création d'équipements publics tels que des caniparcs. Verdict en décembre.

- Rappel / Chats errants: pensez à stériliser vos animaux de compagnie pour limiter la prolifération des chats livrés à eux-mêmes.

Infos : Police municipale Tél.: 04 42 54 93 40 police@venelles.fr



Energie et environnement

Venelles accélère!



Des transformations de fond sont aujourd'hui engagées, qu'il s'agisse de politique énergétique ou d'actions en faveur de l'environnement, saluées par deux récentes reconnaissances officielles.



Appel à calculer son empreinte carbone au Venelles Happy Festival

Venelles est inscrite dans une stratégie de réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments publics et tertiaires, anticipant les obligations légales imposées par le « décret tertiaire »1 qui fixe des objectifs stricts: - 40% d'économie d'énergie d'ici 2030, - 50% en 2040 et -60% en 2050.

Bien inscrite dans cette trajectoire, la Ville a déployé un ensemble d'actions. Des capteurs connectés de température et de qualité de l'air ont été installés dans les bâtiments communaux. L'éclairage public est doté d'un système de gestion permettant la programmation de l'intensité et des horaires de fonctionnement ainsi que le suivi des consommations. Sur ses bâtiments, la Ville a ainsi réduit de 38 % sa consommation d'énergie. Les audits menés sur 9 d'entre eux permettront d'établir un programme de travaux de rénovation énergétique et d'optimisation des consommations à 5 ans.

Sur le volet des énergies durables, l'élan est aussi impulsé.

Dans le cadre de la loi Zones d'aménagements énergétiques pour les énergies renouvelables (Zaenr), la municipalité a mis en place en novembre un sondage sur le site internet de Venelles destiné à recueillir les projets de particuliers et de professionnels implantés sur la commune. Puis, lors de la réunion publique qui a suivi, ont été déterminées en concertation les zones pouvant accueillir des projets de production d'énergies renouvelables, le photovoltaïque notamment.

En parallèle, la commune intensifie sa réponse pour relever les défis de préservation des ressources et de la biodiversité. Les capteurs installés sur tout le réseau d'arrosage permettent ainsi de mieux piloter les systèmes, de détecter d'éventuelles fuites et donc d'économiser de l'eau.

Bientôt un atlas de la biodiversité

Protéger la nature et lui redonner de la place, y compris en ville, sont inscrits au cœur des priorités et des démarches engagées avec l'Agenda 2030 : réserve de biodiversité urbaine en centre-ville, sentiers Arsène au parc des sports, projet de renaturation des écoles, plan de gestion pluriannuel pour les 300 hectares de forêt établi avec l'ONF, obtention de 3 fleurs au label environnemental "Villes et Villages fleuris", plan vélo / modes doux

2 reconnaissances officielles du travail accompli

· Venelles, Territoire engagé pour la nature Renouvellement de la reconnaissance nationale délivrée par l'Agence régionale biodiversité environnement (ARBE). Cette dernière salue ainsi, tous les 3 ans, les collectivités engagées concrètement et efficacement dans le développement des actions environnementales et la

• ABC pour Atlas de la biodiversité communal - Venelles a obtenu le soutien financier de l'Office

préservation de la biodiversité.

français de la biodiversité pour aider la Ville à assumer les coûts liés à la réalisation d'un atlas communal: études d'experts ou d'associations nécessaires aux inventaires d'espèces et d'habitats, actions de mobilisation des habitants comme des inventaires participatifs, conférences, animations pédagogiques, etc.

Coût total du projet sur 3 ans : 57 260 € dont 77% subventionnés par l'OFB (soit 31 480 €).





et sensibilisations multiples des habitants à l'urgence d'agir...

Un ensemble d'actions saluées par le renouvellement de la distinction Territoire engagé pour la nature. « Cette reconnaissance récompense l'engagement constant de la Ville pour protéger et valoriser ses espaces naturels, mais Venelles ne s'arrête pas là » précise Nicolas Conrad, élu délégué à l'environnement. Grâce au soutien de l'Office français de la biodiversité (lire encadré p. 10), un atlas de la biodiversité locale va être réalisé courant 2025, pour mieux connaître les espèces et les richesses naturelles de la commune afin de mieux les préserver. Il va impliquer les élus, habitants, associations, entreprises, écoles de la commune. C'est La Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur qui accompagne la Ville dans les inventaires naturalistes et les animations de sensibilisation du public.

A Venelles on décarbone!

Autre projet d'envergure lancé par la municipalité lors du Venelles Happy Festival en septembre dernier: le bilan carbone de Venelles. « Car on ne peut réduire que ce que l'on mesure » insiste le maire Arnaud Mercier. Le

but : évaluer les productions de gaz

à effet de serre dues aux activités de la Ville et des acteurs de son territoire, une démarche inédite pour une commune de 8 500 habitants. Il s'agit de déterminer l'impact de différents secteurs et activités : transports, bâtiments, industries, agriculture, déchets, chauffage, etc. Ces données seront ensuite converties en équivalent CO2. Le processus inclut également l'analyse des émissions directes produites localement et indirectes liées aux produits et services fabriqués ailleurs. À partir de ces résultats, la commune pourra élaborer des stratégies de réduction des émissions et définir des objectifs de neutralité carbone.

Dans ce projet ambitieux, tout le monde est concerné! Individuellement, chacun peut s'impliquer dès maintenant, en agissant sur ses gestes du quotidien.

Pour commencer, calculez votre empreinte carbone en quelques clics avec l'ADEME via ce QR code:

Puis participez à nos Ateliers gratuits de l'environnement pour adapter vos habitudes!

Dates des Ateliers de l'environnement sur venelles.fr (Agenda)



¹Le Dispositif Éco Énergie Tertiaire (DEET) ou « décret tertiaire » impose une réduction des consommations énergétiques progressive pour les bâtiments à usage tertiaire dont la surface d'exploitation est supérieure ou égale à 1 000 m². Cette réglementation vise à économiser 60% d'énergie finale dans ces bâtiments à l'horizon 2050 et s'inscrit dans le cadre de la loi ELAN de 2018 qu'a inscrit au Code de la construction et de l'habitation une obligation de réduire la consommation énergétique des bâtiments tertiaires. C'est le décret d' 2818-771 du 23 juillet 2019 qui en les conditions d'application.

En bref



• Pour un jardin + vertueux - Dans le cadre de l'Agenda 2030,

axe #1 : Une ville nature, le 1er défi vise à "Connaître, développer et préserver la biodiversité". Parmi les actions à concrétiser pour le relever, la commune veut inciter aux bonnes pratiques dans les jardins. Cet hiver, pensez à confectionner des boules de graisses pour les oiseaux en plaçant le nourrissage idéalement à l'abri de la pluie et du vent et hors d'atteinte d'un autre animal. Graisse végétale, fruits de saison, graines, flocons d'avoine sont à privilégier. Le tout sans filet autour, inutile et polluant, à remplacer par une pomme de pin qui accroche bien le gras - ou encore une demi orange vidée par exemple!



• Médiathèque verte, quoi de

neuf? Les projets à vocation durable et responsable de la médiathèque de l'Etincelle, présentés dans le Venelles Mag #95, continuent de se concrétiser. Récemment, les enjeux de consommation circulaire et solidaire ont été pris en compte avec la mise en place de prêt de platines vinyles/CD/DVD et jeux de société, d'une "tour à dons" dans le hall ou encore d'une journée de troc de décorations de Noël.



Du neuf sur la voirie communale

Allée des Arlésiens, la circulation des piétons entre la placette et l'allée du parc a été réagencée il y a quelques semaines à l'occasion de la réfection du revêtement de la rue et un espace vert planté d'oliviers orne désormais les lieux.

La rue du 8 mai a été entièrement rénovée en septembre, l'occasion d'améliorer le cheminement piéton, désormais en béton désactivé et d'implanter des lampadaires à LED.

Un peu plus tôt, le chemin du Garaguay avait fait lui aussi peau neuve.



Le chemin du Garagay avant et après rénovation



Des **stationnements** ont été aménagés vers l'entrée des Jardins partagés, à proximité de la Ressourcerie « Histoires sans fin ».



Dans le **quartier de la Reille**, un vaste chantier est en cours depuis deux ans. Après l'installation des réseaux électriques, d'eau, d'assainissement et du pluvial rue Eugène Bertrand, des chicanes ont été mises en place dernièrement pour sécuriser les futures circulations, suite à des échanges avec les riverains lors d'une réunion publique. Les avancées du chantier sont à suivre sur venelles.fr.

Enfin, un chantier de rénovation de la voie est en cours allée des tilleuls.

Co financeurs:









Au parc des sports M.Daugé

Après les sentiers Arsène Biodiversité et Arsène Santé adaptés aux personnes à mobilité réduite, la boucle de running Arsène Oxygène est en cours de finition. Elle va relier tous les équipements sportifs du site. Une action inscrite à l'Agenda 2030 de Venelles dans son volet « + de sport pour une meilleure santé».

Parallèlement, la Ville a bâti des terrasses devant la halle Mandela et le club house des tennis.

Co financeurs:





Economies d'énergies

Conformément aux engagements pris dans le cadre de l'Agenda 2030, 75% du parc d'éclairage a été équipé de LED. Le terrain d'honneur de football au parc des sports en a été pourvu dernièrement. Les 100 % devraient être atteints au début de l'année prochaine. Pour une consommation électrique plus durable!

Côté mobilités douces, une centaine de nouveaux arceaux pour les cyclistes ont été installés aux abords des divers équipements sportifs et des sites stratégiques. On n'hésite plus: on enfourche son vélo pour les petits trajets en ville et au parc des sports!



Co financeurs :







Pour les petits....

A la crèche communale des Minipouss, un préau abrite désormais les familles qui attendent leurs enfants devant l'entrée.

Côté loisirs, l'installation de la nouvelle aire de jeux à la Pomme de Pin commencera au premier trimestre 2025 pour la tranche d'âge 1 à 8 ans.

Co financeur:



Rue des écoles

Un futur équipement public

Rue des écoles, à côté de la Villa de co-working gérée par l'association des Vitrines de Venelles, des travaux d'aménagement ont été engagés en novembre dernier avec l'aide financière de la Métropole.

Cette maison, rachetée par l'Établissement public foncier pour le compte de la commune, fait l'objet d'étude de projets à vocation publique.

Co financeur: METROPOLE



+ de vert dans les écoles Renaturation des cours



La Ville de Venelles a répondu à l'appel à projets lancé par la Métropole Aix-Marseille-Provence et participe au travail mené par le groupement de bureaux d'études sélectionné pour mener à bien ces végétalisations d'écoles. Seront lancées très prochainement les expertises préalables, en parallèle d'une concertation locale avec les usagers: personnels des écoles, élèves, parents d'élèves, riverains... Ce proiet de reverdissement devrait concerner l'ensemble des établissements scolaires venellois et se décliner la première année à l'école élémentaire des Cabassols. Les aménagements permettront de redonner de la perméabilité aux sols, de rafraîchir les cours, de réorganiser des espaces de loisirs. Ils seront également l'occasion d'optimiser la gestion des eaux de pluie qui seront re dirigées vers les végétaux.

Co financeur:



Et toujours...

Le nouveau quartier de vie et de travail du Verdon prend forme - Le projet combinant locaux professionnels et logements est porté par un aménageur privé. Il associe cependant la Ville qui crée la nouvelle voirie mais aussi la Métropole Aix-Marseille-Provence au titre de sa compétence dans le développement économique sur cette partie sud de notre zone d'activité.

La future gendarmerie aux Faurys - Après la validation des plans du projet par l'État et de l'avant-projet définitif (APD), la commune a déposé les permis de construire cet automne. Une fois celui-ci instruit, il faudra compter quelque 18 mois de travaux, qui devraient débuter d'ici septembre 2025.

Co financeurs:











Bien-être

+ de sport pour les seniors

Le partenariat avec la Maison intercommunale sport Santé 13 va donner un nouvel élan au sport santé à Venelles. Une action qui répond aux ambitions de la Ville inscrites dans son Agenda 2030 pour consolider les conditions favorables à une bonne santé pour les Venellois.





Selon le dernier baromètre Sport santé¹, plus de deux personnes sur trois pratiquent une activité physique aujourd'hui. Un résultat qui ne doit pas faire oublier que la sédentarité et le manque d'activité physique continuent d'avoir des impacts évidents sur la santé.

Les clubs sportifs venellois, conscients de ces enjeux, sensibilisent et initient des actions dans plusieurs disciplines: tennis, ski, boxe, gymnastique, ping-pong, exercice adapté aux malades de Parkinson. danse ou encore randonnée



« Aujourd'hui, la municipalité accélère le mouvement en lancant un nouveau

dispositif adapté aux 60 ans et +, sédentaires ou souhaitant reprendre une activité physique. Il a été élaboré avec MISS 13, la Maison intercommunale du sport et de la santé 13 » indique Bernard Rouby, adjoint au maire, délégué au sport et à la vie associative.

4 cycles gratuits de 4 séances d'activités adaptées

Chargée d'informer et de sensibiliser tout public, l'association MISS 13 intervient auprès de personnes atteintes de maladies chroniques ou éloignées de la pratique sportive. Elle fédère un réseau de médecins traitants et d'associations sportives proposant des activités physiques adaptées. S'appuyant sur l'expertise de cette association, le programme financé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie a été élaboré avec quatre clubs de la Ville : Noble Art du Pays d'Aix pour la boxe, l'Union sportive venelloise (USV), l'Association venelloise de tennis (AVT) et Energie sport bien-être (ESBE).

A partir du 10 janvier 2025, sont donc programmées 16 séances de 1h30 en boxe, tennis, foot en marchant et pilates, au parc des sports et à la salle de boxe Villa du Mail. Un bilan personnalisé sera effectué en fin de cycle le 20 juin au parc des sports.

Début décembre, une matinée de découverte des bienfaits du sport pour la santé et le bien-être des seniors s'est déroulée au centre de loisirs L'Oustau, avec la participation d'associations et acteurs locaux.

Anne-spohie.richard@miss-13.com Tel.: 06.33.06.91.78.

¹Outil d'évaluation créé en 2011, publié par IPSOS et la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire











Au plus près des accompagnants

Les Moments Entr'aidants sont lancés

En préparation depuis plusieurs mois pour répondre aux besoins identifiés au sein de la population venelloise, ce nouveau dispositif a démarré en octobre.



Lors d'une "soirée des aidants" avait été présenté le dispositif des Moments Entr'aidants

C'est un groupe de neuf personnes qui a pu, dans une ambiance conviviale, dialoguer ensemble dans les locaux de la Campanella lors de la première rencontre en octobre dernier. Une véritable bulle de répit pour ces aidants, invités à échanger en présence

La Maison des Pitchouns

d'une psychologue, dans le plus grand respect de l'intimité et de la confidentialité de chacun. Une professionnelle qualifiée et proposant des activités adaptées accueille aussi les aidés ne pouvant rester seuls.

Un espace de soutien

Ce premier Moment Entr'aidants a ouvert la porte à différents profils de couples aidant/aidé quel que soit le contexte: un malade d'Alzheimer, un jeune atteint de handicap, un parent vieillissant avec son enfant porteur de handicap devenu adulte, etc.

La démarche a ainsi permis d'aborder une grande variété de situations impliquant différents profils d'accompagnement et de soutien. L'idée est de traiter ensuite les problématiques soulevées en sousgroupe afin de pouvoir prendre en



compte les spécificités de chacun et d'apporter des solutions adaptées. « L'objectif de ce premier échange a été atteint. Ce Moment Entr'aidants a offert un espace de dialogue évolutif et personnalisé, en fonction de la dynamique des participants » résume Valérie Busso, élue déléguée à l'action sociale.

Lors de prochaines sessions, il est proposé d'aborder les sujets d'accès aux droits et les aides dans l'accompagnement du proche et de son aidé.

Les Moments Entr'aidants: tous les 2e vendredis du mois. Vous êtes intéressés? Contactez le CCAS au 04 42 54 98 00

A connaître

Le site Internet monenfant.fr, géré par la Caisse Nationale des Allocations Familiales, vous accompagne tout au long de votre vie de parent.



Ouverture du Relais petite enfance

A l'heure où nous bouclons ces pages la mise en activité du nouveau Relais petite enfance (RPE) de Venelles devrait avoir lieu dans les prochaines semaines. Cet équipement est situé au sein de la résidence du Parc Velenna aux Michelons. La commune a recruté une professionnelle de la petite enfance. Perle Saintilan

accueillera et orientera les parents des tout-petits sur les modes de garde notamment, mais aussi les professionnels en quête de renseignements concrets sur les métiers de la petite enfance. Plus concrètement, le RPE pourra accompagner les familles dans leur fonction d'employeur (convention collective, contrat de travail, contrat d'accueil, déclaration CAF / Pajemploi...) et les rediriger vers les organismes compétents.

La Maison des Pitchouns participera aussi à l'observatoire des conditions locales d'accueil des 0 - 6 ans chez les assistants maternels.

10 Infos : CCAS au 04 42 54 98 00



Métropole Aix-Marseille-Provence, commune, Département, Région...? Derrière l'apparent millefeuille administratif, différents acteurs travaillent ensemble pour répondre aux besoins. Piscine, ramassage des poubelles, réfection des routes, équipements culturels, événements sportifs, aide sociale, permis de construire, plans d'urbanisme, écoles...: voici un petit tour d'horizon pour éclairer les habitants sur leurs services publics!

Du matin au soir, jour après jour, chaque Venellois bénéficie de services publics au travers de prestations, d'équipements, d'événements.

Pour simplifier, retenons dans un premier temps que la Ville gère les services de proximité immédiate. Les institutions partenaires sont chargées de compétences à vocation supra communale, dont la gestion à plus grande échelle s'avère pertinente au regard des enjeux concernés. Organiser les transports, gérer les établissements scolaires du secondaire, déployer des dispositifs sociaux pour les habitants vulnérables, penser l'organisation de nos territoires ou encore agir pour l'environnement, ne peut s'envisager à la seule dimension d'une commune. Bien évidemment, les services de l'État sont présents également au cœur de la vie des Venellois, sans oublier opérateurs et prestataires privés amenés à gérer des équipements ou réseaux impactant notre vie de tous les jours : téléphone, électricité, Internet...

DOSSIER

Si la répartition des missions s'avère clairement identifiée, chaque acteur public peut parfois intervenir sur des mêmes thématiques dans la vie des Venellois : des actions qui se complètent habilement et parfois se croisent, pour être à la fois au plus près des administrés et au cœur des enjeux territoriaux à plus grande échelle.

Vos trajets en bus, l'eau de votre robinet ou vos dépôts en déchetterie? la Métropole Aix-Marseille-Provence. La gestion de vos enfants à l'école en dehors du temps scolaire? La mairie. Leurs enseignements? L'Education Nationale. Une déclaration préalable de travaux? La mairie. Une demande de passeport ? La mairie puis l'État. Une inscription au dispositif tranquillité Vacances? La mairie. Une aide dans des démarche vers l'emploi ? La mairie, avec le Bureau municipal de l'emploi mais aussi le Département et l'Etat avec France Travail. Une séance d'activité au parc des sports ou une promenade sur les sentiers forestiers? La mairie. Une heure de longueurs dans la piscine ? La Métropole. Un événement culturel ? La mairie et parfois le Département ou la Métropole. La construction du pôle culturel? Un soutien à 75% du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, de la Métropole et de l'État!

Historiquement, les communes et les départements sont les plus anciennes collectivités. Les régions sont des collectivités locales depuis 1982. Aix-Marseille-Provence Métropole est un établissement public de coopération intercommunale, issu de la fusion de plusieurs intercommunalités en 2016. Elle assume des compétences obligatoires définies par la loi, tels le cadre de vie, la mobilité, l'urbanisme ou encore le développement des zones d'activités. Au-delà de ces missions obligatoires, la Métropole peut en déléguer certaines à la commune, avec accord de cette dernière. A Venelles, la voirie est par exemple restée dans le giron communal (sauf voies expressément départementales).

Des exemples concrets de collaborations

Dans les champs du divertissement et de l'éveil à la culture, Venelles a par exemple accueilli cette dernière année trois événements d'envergure organisés ou soutenus par nos partenaires institutionnels.

La journée "Lecture par Nature" en janvier, portée par la Métropole et le Département, a offert aux Venellois une occasion unique de croiser la littérature et le sport dans une ambiance festive au sein de la médiathèque de l'Etincelle. Début juin, avec le plateau "Terre de Sports" installé au parc des sports Maurice Daugé, le Conseil départemental a incité les enfants à découvrir de multiples disciplines en présence de sportifs de haut niveau. Plus récemment

fin septembre, les habitants ont vibré tout le weekend avec 13 en Jeux; des animations coordonnées par le Département dans un formidable élan impulsé par les compagnies de danse Grenade et Artonik. Notons aussi que la saison culturelle municipale programme des artistes soutenus par le Département, dans le cadre du dispositif Provence en scène.

Sur le plan environnemental, un nombre croissant d'actions sont déployées par les pouvoirs publics pour mobiliser les habitants. En complément des animations et sensibilisations organisées par la Ville dans le cadre de l'Agenda 2030 de Venelles, la Région mène des campagnes comme "Nettoyons le Sud". De son côté, la Métropole encourage les initiatives telles que le défi "Familles zéro déchet", l'installation de bornes de recharge pour voitures électriques, les opérations gratuites de broyage de végétaux et la distribution de composteurs.

Concernant les aspects plus pratiques de notre quotidien, rappelons que l'ensemble du service d'eau potable et de traitement des eaux usées relève de la Régie des Eaux, missionnée par Aix-Marseille-Provence. La Métropole assume également la collecte des déchets et leur recyclage.



Le Festival 13 en Jeux à Venelles en septembre dernier

Qui agit pour vous au quotidien?

COMMUNE DE VENELLES SÉCURITÉ SOLIDARITÉ **URBANISME ENTRETIEN DES ESPACES** Police Centre communal Permis de construire. **ET BÂTIMENTS PUBLICS** municipale d'action sociale **ÉTAT CIVIL** demandes de travaux Voirie, écoles, espaces verts Titres sécurisés, élections... TRANSITION **LOISIRS FESTIFS ENFANCE** ÉCOLOGIQUE **CULTURELS ET** Crèches municipales, Agenda 2030 prestations périscolaires **SPORTIFS**

Les missions de la Ville

- Voirie, espaces publics et espaces naturels : Entretien et rénovation des routes communales, de la voirie communale, des espaces publics et des espaces verts-Création de voies cyclables Aménagement de chemins de promenade et de randonnée adaptés à tous Gestion de la forêt avec les partenaires
- Enfance & jeunesse : Gestion des temps périscolaires, des 3 crèches municipales, du centre de loisirs, du Tremplin Jeunes et du LocaL - Entretien des bâtiments des écoles communales et autres structures
- Urbanisme: Instruction des permis de construire ou demandes de travaux - Projets d'aménagements structurants
- État-civil & administratif : Démarches d'état-civil pour le compte de l'État et liées aux élections Gestion des 2 cimetières communaux...

- **Sécurité locale :** Tranquillité publique Sécurité routière Protection animale - Débits de boissons - Garde champêtre
- Transition écologique, sociale et économique : Développement des énergies renouvelables et économies d'énergie - Recyclettes - Ateliers de l'environnement -Bilan carbone - Préservation de la biodiversité - Soutien à l'économie circulaire et à l'intergénérationnel
- Solidarité: Accompagnement social de proximité via le Centre communal d'action sociale (CCAS) - Bureau Municipal de l'Emploi
- Loisirs: Construction et entretien des équipements sportifs (sauf la piscine), de loisirs et culturels -Programmation de la saison culturelle - Organisation d'événements et actions pédagogiques - Soutien aux associations...

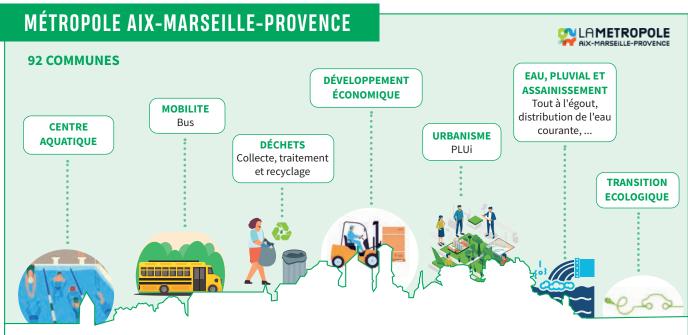
DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE **VOIRIE** Entretien 110 COMMUNES **SÉCURITÉ** des routes ÉDUCATION TRANSITION ÉCOLOGIQUE Service départementales à Bâtiments des collèges. départemental Soutien aux projets Venelles: RD 13a, A Venelles les enfants d'incendie et de écologiques de la Ville **SOCIAL** RD 96, RD 63 dépendent du collège public secours (SDIS 13) et des habitants Soutien aux personnes et RD 63h Nina Simone au nord en difficulté et à la petite d'Aix-en-Provence. enfance **CULTURE** Soutien aux artistes Tournées culturelles départementales

Les missions du département

- Action sociale: Dispositifs en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées, de l'enfance et de la famille et des personnes en difficulté - Revenu social de solidarité RSA ...
- Sécurité: Financement des SDIS (sapeurs-pompiers)...
- **Éducation :** Gestion des collèges

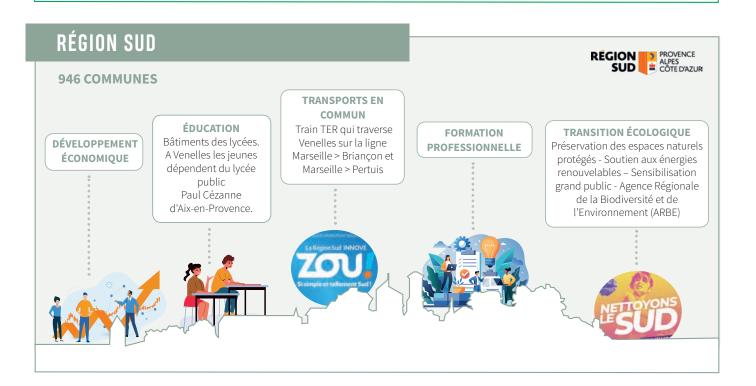
- Voirie : Construction et entretien des routes départementales
- Transition écologique
- Culture: Tournées artistiques Musées Archives (avec l'Etat)...
- · Gestion des espaces naturels sensibles

DOSSIER



Les missions de la Métropole

- Centre aquatique Sainte-Victoire
- Mobilité: Gestion du service de bus et planification des mobilités locales à Venelles: lignes 25 et 125, Transport A la Demande
- Gestion des déchets: Bacs de tri individuels et collectifs -Organisation des collectes - Composteurs - Déchetterie
- **Economie :** Gestion de la partie sud de la zone d'activité économique de Venelles Soutien aux commerçants
- **Urbanisme**: Plan Local d'Urbanisme intercommunal PLUi Dossiers d'aménagements d'envergure métropolitaine.
- **Réseaux :** Gestion de l'eau et de l'assainissement via la Régie des eaux du pays d'Aix, des eaux pluviales
- Transition écologique et espaces naturels : Gestion de la Touloubre via l'établissement public "Menelik " Grand Site Sainte Victoire, ...



L'ETAT DANS LE OUOTIDIEN DES VENELLOIS

- Dans les écoles : c'est l'Education nationale qui gère les programmes pédagogiques
- Sécurité en ville : avec la brigade de gendarmerie
- Aménagement du territoire : notamment via l'Établissement Public Foncier en tant que porteur financier de projets d'envergure
- Forêt communale : gestion des espaces boisés par l'Office national des forêts
- Etat civil et formalités administratives : délivrance des titres sécurisés

ET AUSSI : LES ACTEURS PRIVÉS INTERVENANT À VENELLES

- Les associations
- Les gestionnaires de crèches privées
- Vinci Autoroute pour l'A51
- Les opérateurs réseaux (tel, élec)
- ...

DOSSIER

Comme évoqué brièvement ci-dessus, au-delà des champs d'intervention de chaque institution pour les Venellois, la plupart de ces collectivités contribuent concrètement au développement de notre territoire communal et de son offre de services grâce à l'octroi de subventions.

Rénovation de voirie, sécurisation des rues, aménagement des sentiers Arsène pour des promenades accessibles à tous au parc des sports, construction du pôle culturel, végétalisation des cours d'écoles, installation de nouveaux arceaux à vélos : autant de projets accompagnés financièrement par les partenaires publics de la commune.

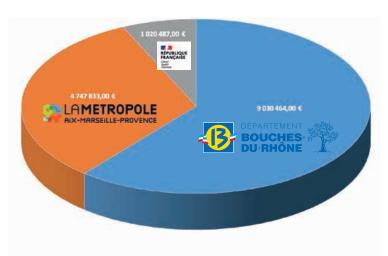
Pour bénéficier de ces soutiens financiers, la Ville doit établir des dossiers de demande conformes aux cahiers des charges des institutions concernées. Ces derniers intègrent désormais des critères ambitieux, en particulier en matière de développement durable.

En 3 ans, ce sont près de 15 millions d'euros de subventions d'équipements qui ont été versés en recettes à la Ville par le Conseil départemental (+ de 9 M€), la Métropole (près de 5 M€), l'Etat (+ de 1 M€) et le Conseil régional.

A savoir : fin des aides financières directes de la Métropole

Les conventions conclues dans le cadre du Contrat Communautaire Pluriannuel de Développement mis en place par la Métropole AMP en 2013 prendront fin en février 2025. Ce dernier visait à soutenir l'aménagement du territoire des communes et contribuer à la réalisation des équipements communaux structurants.

Subventions d'équipements des partenaires institutionnels à la Ville de Venelles de 2020 à 2023 : 14,8 millions d'euros



3 questions à

Arnaud Mercier, Maire de Venelles

Arnaud Mercier, quelle est votre vision de l'organisation territoriale dite en "millefeuille"?

C'est vrai qu'il existe une multiplicité d'acteurs qui interviennent pour gérer les services publics aux administrés. Si, vue de l'extérieur, la répartition des compétences peut sembler floue. elle est en réalité bien identifiée pour chaque institution. C'est tout l'objet de ce dossier : éclairer quant aux rôles de chacun! La commune, au cœur de l'action,

agit avec une casquette multiple: charge à nous d'orienter les habitants vers le bon service, la bonne personne, d'appuyer leurs demandes et de s'assurer que les administrations qui agissent sur notre territoire remplissent correctement

leurs missions. En ce sens, l'équipe municipale est pleinement mobilisée!

Pourriez-vous nous préciser le rôle du Département des Bouches du Rhône à Venelles?

Le Département est un partenaire majeur de la Ville. Au-delà de l'exercice de ses compétences propres, il se place comme support notamment financier via l'attribution de nombreuses subventions essentielles à nos projets. Le choix fort de la part du Conseil départemental de s'engager en faveur de la transition écologique est normal et s'accorde parfaitement avec le programme que nous déployons depuis plusieurs années au travers de Venelles en Transition et de l'Agenda 2030.



Quelle est votre vision de l'action métropolitaine?

Malgré sa création en 2016, la Métropole sous sa forme actuelle sans les Conseils de territoire depuis début 2023 - est jeune. Elle participe à l'unification du

territoire pour développer des projets que nous ne pouvions réaliser auparavant.

Cependant, nous devons veiller à ce qu'elle reste un établissement de coopération intercommunale. La place des communes et de Venelles doit demeurer centrale et notre voix ne doit pas être perdue au sein de l'hémicycle.

C'est le sens de notre action de tous les jours.

Bravo à...

L'association le Cercle d'Or!





L'association présidée avec énergie et enthousiasme par Danielle Lapeyre a célébré cette année ses 52 ans d'existence. Elle rassemble 320 seniors qui profitent chaque semaine d'une vingtaine d'animations diverses et variées : gym, cours de langues et d'informatique, couture, tricot, arts créatifs, aquarelle, scrabble, pétanque, théâtre, chorale, sans oublier le traditionnel loto hebdomadaire du jeudi après-midi.

A la rentrée dernière, l'équipe s'est étoffée avec Audrey, nouvelle coach sportive, Suzanne, aquarelliste, Emeline, professeure de dessin et d'architecture diplômée des Beaux-Arts ainsi que Véronica à l'accueil, qui gère aussi avec le sourire la communication de l'association.

Le Cercle d'or compte à ce jour 19 bénévoles très engagés et 8 auto entrepreneurs ; une véritable petite entreprise vouée au bienêtre des seniors venellois!

Sa troupe de théâtre composée de 17 adhérents se produit dans les maisons de retraite plusieurs fois par an. La chorale qui réunit 40 choristes sous la direction de Vincent Cladère et de la pianiste Soazig Trouche, chante lors de chaque cérémonie commémorative des Anciens Combattants, ainsi qu'à l'occasion d'évènements caritatifs, comme Octobre Rose ou le Téléthon.



Lors de la célébration du centenaire de Marie Thérèse Fournerie en mai dernier, l'association a organisé un goûter et convié ses 18 nonagénaires! Preuve s'il en fallait que les seniors se portent bien à Venelles!



Bienvenue à :

Saba-K - L'association, présidée par Yves Sabah, propose des ateliers de poterie céramique pour adultes. Différentes pratiques sont abordées : tournage, modelage, travail à la plaque, coulage. Les cours ont lieu au 147 avenue Madeleine Bonnaud les mardis de 10 à 12h30 et de 14h à 16h30.

+ 06 63 37 63 30 / saba_k@hotmail.fr Instagram : atelier_saba.K **Claude Quine,** nouvelle présidente du Bridge Venellois qui reprend le flambeau de Jean Claude Bergamelli. Nouveau cours à partir du 10 janvier 2025 : tous les 2^e vendredis entre 17h30 et 19h30, salle des Logissons avec le vice-champion de France de bridge Christian Bonhomme. Un créneau adapté aux jeunes, invités à découvrir ce jeu de stratégie qui stimule le cerveau : un super exercice mental qui reste ludique!

🔒 06 32 71 16 73 / christian.bonhome2@wanadoo.fr

Des bénévoles venellois

Au coeur des J.O

Unis par la même passion du sport, sept Venellois se sont investis dans l'organisation des Jeux olympiques (JO). Lumière sur ces bénévoles aussi enthousiastes qu'altruistes.

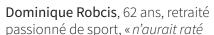
Assurément certaines rencontres vous marquent à jamais! La parenthèse qu'ils ont vécue durant l'organisation des JO aura été véritablement un instant teinté de magie pour chacun d'entre eux. Leurs missions étaient toutes différentes mais Alicia, Catherine et Pierre, Dominique, Myriam, Gaëlle et André partagent encore cette émotion profonde d'avoir vécu une expérience exceptionnelle.

Avec toute la bienveillance qui la caractérise, Alicia Musi a mis son sens du relationnel dans l'accueil des personnes en situation de handicap durant les épreuves de tennis fauteuil à Roland Garros pendant les Jeux paralympiques. "C'est une expérience vraiment unique partagée avec un groupe de volontaires exceptionnels. Cela me donne l'envie de continuer à m'investir dans l'organisation d'événements sportifs ou culturels!".





De leur côté, Catherine et Pierre Manuguerra, étaient au service des athlètes durant toute la compétition de badminton, du 27 juillet au 5 août. Catherine a également assuré la fonction de juge de ligne des épreuves de para badminton lors des Jeux paralympiques. Pour Catherine, ce fut « magique». "Je suis rentrée à Venelles des étoiles plein les yeux et des souvenirs plein la tête, surtout lorsque les Français ont remporté la médaille de bronze lors des épreuves de para badminton!".





ce moment pour rien au monde». ll a commencé par accueillir les spectateurs venus assister aux matchs de volley-ball, tennis de table, handball et haltérophilie organisés dans le plus grand site olympique de ces JO, l'Arena Paris Sud. Il a ensuite œuvré au stade nautique de Vaires-sur-Marne, participant à l'organisation des compétitions d'aviron, de canoë et de kayak durant les épreuves paralympiques.



Myriam Kloster, ancienne joueuse de volley professionnelle au Pays d'Aix Venelles Volley-Ball (PAVVB), a su mettre son énergie et son enthousiasme dans l'équipe d'animation des matchs de beachvolley, en tant qu'annonceur français.

Pourtant habituée aux émotions fortes que procurent les matchs, elle reste marquée par «l'ambiance électrisante et les émotions partagées avec le public » gravées profondément en elle.







De son côté, **André Dusserre**, responsable de la Police municipale, était en charge de la coordination, la préparation et l'accueil des équipes pour les matchs de football masculin et féminins au stade Vélodrome. Pour ce grand supporter de l'OM, évoquer ses rencontres avec des joueurs et entraîneurs des équipes internationales de football comme Alexandre Lacazette, Thierry Henry et Basile Boli, est une façon de poursuivre une belle histoire partagée par les 45 000 volontaires des JO!

Parmi les bénévoles, des agents municipaux de Venelles ont également pris part à cet événement sportif planétaire. Gaëlle Mortelette, responsable du service Sport et vie associative de la Ville, a été missionnée aux "services aux athlètes, aux délégations, à la fédération internationale et administration/ Workforce " des épreuves de beach volley sur le site Eiffel Champ de Mars et de volley-ball organisées à l'Arena Paris sud.

Pour Gaëlle, *"être volontaire aux JO* Paris 2024 est une aventure humaine exceptionnelle. L'énergie, l'entraide étaient palpables à chaque instant. C'est une expérience que je n'oublierai jamais!».







Cohérence du territoire

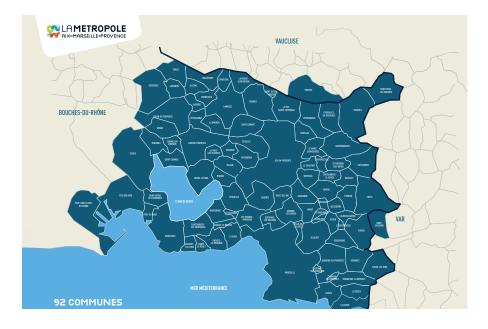
Le SCoT métropolitain imminent

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) aux 92 villes de la Métropole remplacera à terme les plans locaux d'urbanisme.

Jusqu'au 11 décembre, une enquête publique est ouverte pour donner la parole aux habitants du territoire d'Aix-Marseille-Provence sur le projet de SCoT qui avait été arrêté en Conseil de la Métropole en juin dernier. Outil de planification urbaine, il dessine, organise et planifie l'aménagement du territoire métropolitain jusqu'en 2040.

Organiser un territoire durable

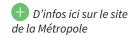
En mairie ou via Internet, vous êtes invités à réagir sur ce document stratégique qui porte de grandes ambitions en matière de protection de l'environnement et des ressources naturelles, de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, de transition énergétique, d'amélioration de l'habitat, de développement économique, d'adaptation des équipements publics et des commerces de proximité.



Par exemple d'ici à 2040, le SCoT a pour objectifs de:

- Préserver plus de 230 000 hectares d'espaces agricoles et naturels
- Créer plus de 10 000 nouveaux logements par an et 130 000 emplois supplémentaires

Le SCoT devrait être définitivement approuvé en juin 2025.



Pour comprendre les enjeux communs du territoire, consultez la vidéo





Rénover votre habitat



Les aides de la Métropole

Si vous êtes propriétaire*, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement gratuit pour réaliser vous-même une partie des travaux dans votre logement. Le dispositif d'auto-réhabilitation mis en place par la Métropole Aix-Marseille-Provence prévoit un accompagnement par les Compagnons Bâtisseurs Provence.

Sont concernés:

• Travaux de second œuvre axés sur l'économie d'énergie et le confort thermique: isolation, chauffage...

- · Adaptation du logement au vieillissement ou au handicap : changement de sanitaires par exemple.
- Amélioration du logement : réparations, embellissements, aménagements, pose de cloisons, carrelage, parquet...

Nouveau!



A savoir: La future application mobile "Venelles Dans Ma Poche" qui sera proposée aux Venellois début 2025 devrait permettre le signalement d'incidents sur le territoire communal.

^{*} Propriétaire occupant à faibles revenus, suivant les plafonds de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah).

MAJORITÉ MUNICIPALE

L'équipe municipale en première ligne!

Nous entendons depuis quelques mois maintenant que la crise budgétaire touche notre pays. Les dépenses publiques dérivent et le déficit explose. Des économies sont recherchées partout, dans toutes les administrations, y compris les collectivités territoriales.

Comme nous avons pu le faire lors de la crise sanitaire, puis lors de la crise énergétique, les maires répondront présents. Nous appliquons déjà depuis de nombreuses années une gestion rigoureuse des dépenses de nos communes. Si les budgets sont votés à l'équilibre, comme le prévoit la loi, nous réfléchissons tous les jours à des pistes d'économies et d'amélioration de l'action publique pour faire face aux périodes critiques, mais également relever les défis grandissants que nous rencontrons. A l'instar des précédents épisodes, si des efforts sont à faire, nous serons là pour maintenir la santé financière de la commune tout en garantissant le même niveau de service public pour les Venelloises et les Venellois.

C'est pour cela d'ailleurs que nous sommes intervenus auprès de la Métropole Aix-Marseille-Provence au sujet de la gestion des déchets. Vous avez probablement constaté cet été certains problèmes liés aux bacs de tri, à la fréquence de leur collecte ou encore aux abords des poins d'apport volontaire.

Si cette compétence relève de la Métropole, nous avons

œuvré avec ses équipes pour résoudre au plus vite ces dysfonctionnements.

Des solutions ont été trouvées conjointement en réformant le marché de collecte pour l'adapter aux nouveaux usages, favorisant le tri collectif et en réalisant un travail sur le terrain d'identification des surplus de bacs sur la voie publique. Nous tenons à saluer la réactivité et la disponibilité des équipes métropolitaines pour résoudre dans les plus brefs délais ces problématiques. L'équipe municipale reste, elle, pleinement mobilisée pour s'assurer que la situation ne se dégrade plus.

Le Conseil Municipal vous souhaite d'heureuses fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année prochaine!

Liste « VENELLES POUR VOUS »

Arnaud MERCIER, Françoise WELLER, Alain QUARANTA,
Marie SEDANO, Philippe DOREY, Cassandre DUPONT,
David THUILLIER, Marie-Annick AUPEIX, Bernard ROUBY,
Gisèle GEILING, Christiane TCHAREKLIAN,
Martine HENON, Alain SOLAZZI, Brigitte CORDARO, Denis RUIZ,
Dominique ALLIBERT, Valérie BUSSO, Sylvie ANDRÉ,
Virginie GINET, Lionel TCHAREKLIAN, Jean-Charles FIARD,
David FERNANDEZ, Nicolas CONRAD,
Thibault DEMARIA, Olivier BRUN, Joseph TORCHIO

OPPOSITION MUNICIPALE

À l'heure où nous bouclons ce magazine le texte des élus d'opposition n'a pas été transmis.

Annie Mouthier, Jean-Yves Salvat, Sylvie Feuga

Programmation pouvant être modifiée / complétée en fonction de l'actualité

Retrouvez l'agenda événementiel actualisé chaque jour sur venelles.fr



DE DÉCEMBRE 2024 À MI-MARS 2025

DECEMBRE

MARDI 3

#venellesanimée

Mardi-ciné enfants "Mission Noël"

17h30 - Salle Grace Kelly à l'Etincelle Gratuit sur réservation

• Mairie: 04 42 54 09 09

service.education.jeunesse@venelles.fr

JEUDI 5

venelles fr

#venellesentransition

Les Ateliers de l'environnement

Fresques du Climat, de la Biodiversité et des Nouveaux récits 18h30 à l'Étincelle

H Mairie: 04 42 54 93 38 venellesentransition@

#venellesparticipative

Hommage aux Morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie, les combats de la Tunisie et du Maroc

Place Marius Trucy

VENDREDI 6

#venellesengagée

TELETHON

- Départ de la flamme à 18h30 place des Logis

- Loto du cœur à 19h30 Halle Nelson Mandela

+ AVAH: 06 98 38 02 12 avah.venelles@gmail.com



SAMEDI 7

#venellessportive

Vive le sport santé!

Matinée de sensibilisation aux bienfaits du sport pour les seniors.

10h au centre de loisirs l'Oustau - Parc des sports

Mairie: 04 42 54 93 32

Mairie: 04 42 54 9. c.enjalric@venelles.fr



SAMEDI 14

#venellesengagee

Moment Entr'aidants #3

10h à La Campanella + CCAS: 04 42 54 9

ccas@venelles.fr

SAMEDI 14

#venellesculturelle #venellesengagée

Concert gospel

18h à l'église Saint-Hippolyte

Voix et Musiques :06 74 47 91 31

happygospel84@gmail.com

#venellessportive

Volley-ball – match pro PAVVB vs. Nantes

19h dans la halle Nelson Mandela

+ PAWB: 04 42 54 81 53 contact@pavvb.com



DIMANCHE 15

#venellesanimée

Loto du Judo club

Dans la salle polyvalente + JCV: 09 50 36 78 60

contact@jcvenelles.com

MARDI 17

#venellesculturelle

Cirque: « Six pieds sur

terre » COMPLET par la Cie Lapsus 19h30 à l'Etincelle

Tarifs: 15 € / 12 € / 5 € Mairie: 04 42 54 93 10



SAMEDI 21

#venellesculturelle

Concert des Pitchouns "Le Carnaval des animaux"

Tournée de Noël du Département 14h à l'Étincelle Gratuit sans réservation (dans la limite des places disponibles)

Hairie: 04 42 54 93 10 letincelle@venelles.fr

#venellesanimée

Loto de l'USV

18h dans la salle polyvalente du parc des sports

+ USV: 04 42 53 55 74

JUSQU'AU 21 ___

Festivités de Noël



un NOEL enchanté

Forêt enchantée

Place des Logis et Esplanade Cézanne



Chorales des écoles

à l'Étincelle du 5 au 19 décembre



avec animations jeune public à l'Etincelle le dimanche

Boum de Noël

avec l'APEV à l'Etincelle mardi **10** décembre

« Lectures pour les p'tites oreilles »

spécial Noël les **4, 11 et 18** décembre à la médiathèque de l'Étincelle

Déjeuner de Noël des seniors

le **11** décembre



Week-end festif les 13 et 14 décembre

avec feu d'artifice



Concert des Pitchouns

"Le Carnaval des animaux" samedi **21** décembre à 14h à l'Étincelle, offert par le Département 13

JANVIER

MARDI 7

#venellesengagée

Collecte de sang

14h30 > 19h30 au parc des sports

EFS: 04 91 18 87 90

JEUDI 9 _

#venellesentransition

Les Ateliers de l'environnement

Atelier "2 Tonnes" et formation à l'animation de la Fresque du climat 18h30 à l'Étincelle

Hairie: 04 42 54 93 38 venellesentransition@

venelles.fr

VENDREDI 10

#venellesculturelle

Théâtre / Cirque : "Jogalli"

19h30 à L'Étincelle Tout public dès 5 ans Gratuit sur réservation

♣ Mairie: 04 42 54 93 10 billetterie.venelles.fr

SAMEDI 11

#venellessportive

Basket-ball - match NM3

20h salle polyvalente

+ VBC: 04 42 54 05 47 venellesbasket@gmail.com

#venellesculturelle

Concert chanson française

Avec Buridane, autricecompositrice de la Nouvelle Scène française 20h30 à l'Étincelle

⊕ MJC : 04 42 54 71 70 mjcleprest@gmail.com

MARDI 14

#venellesvigilante

Conférence-débat "Comment accueillir les émotions de son enfant"

19 h 30 à L'Étincelle -Gratuit

♣ Mairie: 04 42 54 09 09

service.education.jeunesse@ venelles.fr

#venellesculturelle

Danse hip-hop: « Sous le poids des

plumes » REPORT DE LA REPRÉSENTATION DU 15.11.24

20h à L'Étincelle Tarifs: 15 € / 12 € / 5 €

⊕ Mairie: 04 42 54 93 10 billetterie.venelles.fr

JEUDI 16

#venellesculturelle

Conférence: "Les duos et duels à l'opéra"

COMPLET

20h30 à L'Étincelle

Hairie: 04 42 54 93 10 billetterie.venelles.fr

SAMEDI 18

#venellesentransition

Café jardin: parlons compost!

10h30 à L'Étincelle

♣ Mairie: 04 42 54 93 10 billetterie.venelles.fr

#venellessportive

Volley-ball - match pro

PAWB vs. Mulhouse 19h dans la halle Nelson Mandela

PAVVB: 04 42 54 81 53 contact@pavvb.com

DIMANCHE 19

Le maire et le Conseil municipal présentent leurs voeux pour 2025 aux Venellois

à l'Étincelle à 18h

VENDREDI 24

#venellesculturelle

Concert Jazz: « Unconditional » par le Cathy Heiting Ouintet

20h30 à L'Étincelle Tarifs: 15 € / 12 € / 5 €

♣ Mairie: 04 42 54 93 10 billetterie.venelles.fr

#venellessportive

Volley-ball féminin match pro

PAWB vs. Béziers 19h dans la halle Nelson Mandela

+ PAWB: 04 42 54 81 53 contact@pavvb.com

SAMEDI 25

#venellesculturelle

Plateau des **Minipousses** COMPLET «Un peu perdu»

par la Cie Conte en ombres 10h à L'Étincelle Tarif:5€

■ Mairie: 04 42 54 93 10 billetterie.venelles.fr

VENDREDI 31

#venellesculturelle

Cirque - danse "Ven"

par la Cie Si seulement 20h30 à L'Étincelle Tarifs: 15 € / 12 € / 5 €

H Mairie: 04 42 54 93 10 billetterie.venelles.fr

FÉVRIER

SAMEDI 1^{ER}

#venellesculturelle

Concert chanson française « Paris – Varsovie »

Par le trio vocal et musical féminin Belles et Brutes et Ewunia 20h30 à l'Étincelle

■ MJC: 04 42 54 71 70 mjcleprest@gmail.com

MARDI 4

#venellesanimée

Mardis ciné-enfant "Abominable"

17h30 à l'Etincelle Gratuit sur réservation

Mairie: 04 42 54 09 09 service.education.jeunesse@

venelles.fr



MERCREDI 5

#venellesculturelle

"Lecture par Nature": Hydrofolies

Animation dès 18 mois "De la goutte d'eau au nuage" 10h à l'Étincelle Gratuit sur réservation Programme sur venelles.fr

Hairie: 04 42 54 93 48 billetterie.venelles.fr

JEUDI 6

#venellesentransition

Les Ateliers de l'environnement

Fresques du climat, de la biodiversité et des Nouveaux Récits 18h30 à l'Étincelle

Hairie: 04 42 54 93 38 venellesentransition@ venelles.fr

SAMEDI 8

#venellessportive

Basket-ball - match NM3

20h dans la salle polyvalente

+ VBC: 04 42 54 05 47 venellesbasket@gmail.com



#venellessportive

Volley-ball féminin match pro

PAWB vs. Marcq-en-Barœul 19h dans la halle Nelson Mandela

+ PAWB: 04 42 54 81 53 contact@pavvb.com

#venellesculturelle

Théâtre à l'Etincelle

Zopiélevés : 06 85 56 52 64

DU 9 AU 14 FEV

#venellessportive

Séjour ski enfants / ados à Pelvoux

Sur inscription

H Mairie: 04 42 54 09 09

service.education.jeunesse@ venelles.fr



VENDREDI 21

#venellesculturelle

Ciné-débat « Fenêtre sur cour »

d'Alfred Hitchcock 19h30 à l'Étincelle Tarif:2€

♣ Mairie: 04 42 54 93 10. billetterie.venelles.fr



SAMEDI 22

#venellesentransition

Café jardin: "Fabrique ta station de bouture"

10h30 à L'Étincelle

H Mairie: 04 42 54 93 48 billetterie.venelles.fr

#venellessportive

Volley-ball féminin match pro

PAVVB vs Bordeaux 19h dans la halle Nelson Mandela

PAVVB: 04 42 54 81 53 contact@pavvb.com

MARDI 25

#venellesculturelle

Conférence : "Récit d'espionnage: de Fenêtre sur cour au Bureau des légendes"

Caroline San Martin 19h à l'Étincelle Tarif:5€

♣ Mairie: 04 42 54 93 10 billetterie.venelles.fr



VENDREDI 28

#venellesculturelle

Danse: "Les autres"

Anton Lachky Compagny 20h30 à l'Étincelle Tarifs: 15 € / 12 € / 5 €

H Mairie: 04 42 54 93 10 billetterie.venelles.fr



MARS

SAMEDI 1^{ER}-

#venellessportive

Basket-ball - match NM3

20h dans la salle polyvalente

+ VBC : 04 42 54 05 47 venellesbasket@gmail.com

SAMEDI 1^{ER}-

#venellessportive

Journée Ski en famille

En partenariat avec le VPAM Hairie: 04 42 54 93 32 c.enjalric@venelles.fr

MARDI 4

#venellesanimée

Mardis ciné-enfant "Sacrées momies"

17h30 à l'Etincelle Gratuit sur réservation

Hairie: 04 42 54 09 09 service.education.jeunesse@ venelles.fr

DU 5 AU 29

#venellesculturelle

Exposition de peinture "Il était une seconde fois"

Concours Faites le mur sur l'upcycling À l'Étincelle

♣ Mairie: 04 42 54 93 10 letincelle@venelles.fr



JEUDI 6 _

#venellesentransition

Les Ateliers de l'environnement

Atelier "2 Tonnes" et formation à l'animation de la Fresque du climat 18h30 à l'Étincelle

♣ Mairie: 04 42 54 93 38 venellesentransition@ venelles.fr



#venellesculturelle

Conférence « La chute de l'empire romain »

COMPLET

par Jean-Charles Jauffret 19h à l'Étincelle Tarif:5€

♣ Mairie: 04 42 54 93 10 billetterie.venelles.fr

VENDREDI 7

#venellesculturelle

Théâtre COMPLET « La poésie de l'échec » par la Cie Marjolaine Minot 20h30 à l'Étincelle

Tarifs: 15 € / 12 € / 5 € ← Mairie: 04 42 54 93 10 billetterie.venelles.fr

SAMEDI 8

#venellesculturelle

Concert chanson française: "Je suis venu te dire..."

Par le duo poétique et harmonieux Yvan Marc & Frédéric Bobin 20h30 à l'Étincelle

■ MJC : 04 42 54 71 70 mjcleprest@gmail.com

MARDI 11

#venellesculturelle

Rencontre auteur BD **Anthony Pastor**

Dans le cadre du Prix Régional des Lycéens À l'Étincelle

■ Mairie: 04 42 54 93 48 mediatheque@venelles.fr

SAMEDI 15

#venellessportive

Volley-ball féminin match pro

PAWB vs. Chamalières 19h dans la halle Nelson Mandela

PAVVB: 04 42 54 81 53 contact@pavvb.com

SAM. 15 ET DIM. 16

#venellesentransition

la Grande Terre

Reclyclerie éphémère 9h > 18h dans la salle de

Recyclaix: 06 64 36 67 03



Numéros utiles

• Pompiers: 18 - Police: 17- SAMU: 15 • Urgences sourds et malentendants: 114

Police municipale: 04 42 54 93 40
Gendarmerie: 04 42 54 25 70

• SOS Médecin: 3624

Médecin de garde: 04 42 26 24 00
Centre antipoison: 04 91 75 25 25
Urgences Hôpital d'Aix: 04 42 33 90 28

SOS Main de la clinique AXIUM: 04 42 23 10 10
Hôpital privé de Provence: 04 42 33 88 00

• SOS vétérinaire : 0899 700 680 • Urgence dentaire : 08 92 56 67 66

• Écoles :

Maternelle du Mail: 04 42 54 93 30
Maternelle du Centre: 04 42 54 93 29
Primaire des Cabassols: 04 42 54 10 00
Primaire Maurice Plantier: 04 42 20 06 02
Primaire Marcel Pagnol: 04 42 54 66 49

• Périscolaire :

École des Cabassols: 06 68 67 65 40
École Maurice Plantier: 07 63 51 64 56
École Marcel Pagnol: 06 75 21 34 92
École du Mail: 06 21 44 25 80
École du centre: 07 62 11 97 26

• Mairie de Venelles : 04 42 54 16 16

Horaires d'ouverture :

• lundi, mardi, mercredi et vendredi: 8h / 12h et 13h / 17h

• jeudi: 8h / 12h et 14h / 17h

• samedi : fermeture de l'accueil. Service État civil ouvert de 9h à 12h

- Services techniques: 04 42 54 93 24

- Centre communal d'action sociale : 04 42 54 98 00 - Service culture et animation du territoire : 04 42 54 93 10

- Service scolaire : 04 42 54 52 52 - Service jeunesse : 04 42 54 09 09

- Service sports et vie associative : 04 42 54 44 80 - ALSH l'Oustau (Centre de loisirs) : 04 42 27 13 30

• La Poste de Venelles : 3631

• Centre aquatique Sainte Victoire: 04 88 72 93 10

Déchetterie: 0800 94 94 08Aix en bus: 09 70 80 90 13

• Régie des eaux du Pays d'Aix : 04 42 54 33 82

• ENEDIS: 09 72 67 50 13 • GRDF: 09 69 36 35 34

• Sous-préfecture : 04 42 17 56 00

Nouveaux professionnels

Votre contact: Claire Guasch – 04 42 54 93 35 – c.quasch@venelles.fr.

Conciergerie

Conciergerie Rosemont 3, allée des Rabasses

Tél.: 06 82 93 50 57

conciergerierosemont@gmail.com www.conciergerierosemont.com

Ostéopathe

Adrien Moussours

51, avenue Maurice Plantier Tél.: 06 51 82 09 87 osteo.moussours@gmail.com RdV sur doctolib.fr

Traiteur

Las Chachitas

29, allée du Parc Tél.: 06 22 06 56 26 traiteur@laschachitas.com www.laschachitas.com

Designer - graphiste

Arnaud Furet

Venelles-le-Haut Tél.: 06 76 74 55 86 arnaud.furet@gmail.com www.arnaudfuret-design.fr Insta: @arnaudfuret

Permanences

En Mairie

- **Arnaud Mercier**, Maire. Le samedi matin sur rdv : 04 42 54 95 82 ou 04 42 54 93 05
- Marie Sedano, 3^{ème} adjointe, déléguée à l'urbanisme et à l'aménagement de l'espace. Sur rdv : 04 42 54 93 16
- Philippe Dorey, 4ème adjoint, délégué à la sécurité publique et routière, à la police municipale, à la vidéoprotection et aux anciens combattants.

 Sur rdv: 04 42 54 93 40
- Lionel Tchareklian, délégué au développement économique et commercial, à l'emploi, à l'agriculture et l'espace public. Sur rdv : 04 42 54 93 37

Au CCAS

- Valérie Busso, déléguée à l'action sociale sur rdv : 04 42 54 98 00
- Assistantes sociales du Conseil départemental 13 - Sur rdv: 04 13 31 84 10
- Conseiller en succession épargne et fiscalité et conciliateur de justice Sur rdv: 04 42 54 98 00
- Mission locale Sur rdv : 04 42 61 72 99
- Parcours handicap Sur rdv: 0800400413
- Plan Local Insertion et Emploi Sur rdv: 04 42 54 98 00
- Psychologue, école des parents et des éducateurs - Sur rdv : 04 42 59 64 53
- **UFC Que Choisir** sur rdv : 04 42 93 74 57

Autres permanences

- Voisins vigilants: 04 42 54 93 18
- Opération tranquillité vacances : 04 42 54 93 40
- Huissier de justice : 04 42 67 11 51
- Architecte Conseil du CAUE 13: Les 1^{er} (matin) et 3^e (après-midi) mardis du mois, en mairie sur rendez-vous préalable au 0442549316

À la salle Lou Triboulet

• **Notaire** : le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h sauf en juillet et août. Sans rdv. Se présenter à l'accueil de la mairie à 9h30.

VENELLES PRATIQUE

Pharmacies de garde

Calendrier

DÉCEMBRE

■ DIMANCHE 1^{ER}

Pharmacie du Cours - Le Puy-Sainte-Réparade

■ DIMANCHE 8

Pharmacie du Soleil - Venelles

■ DIMANCHE 15

Pharmacie Trocello - Le Puy-Sainte-Réparade

■ DIMANCHE 22

Pharmacie des Logissons - Venelles

■ MERCREDI 25

Pharmacie Aix-en-Provence

■ DIMANCHE 29

Pharmacie de Puyricard

JANVIER

■ MERCREDI 1ER

Pharmacie Aix-en-Provence

■ DIMANCHE 5

Pharmacie Naturessence - Puyricard

■ DIMANCHE 12

Pharmacie de Peyrolles

■ DIMANCHE 19

Pharmacie du Village du Soleil - Puyricard

■ DIMANCHE 26

Pharmacie Poussardin - Meyrargues

FEVRIER

■ DIMANCHE 2

Pharmacie de Jouques

■ DIMANCHE 9

Pharmacie de la Touloubre - Puyricard

■ DIMANCHE 16

Pharmacie du Cours - Le Puy-Sainte-Réparade

■ DIMANCHE 23

Pharmacie Naturessence - Puyricard

MARS

■ DIMANCHE 2

Pharmacie Trocello - Le Puy-Sainte-Réparade

■ DIMANCHE 9

Pharmacie des Logissons - Venelles

■ DIMANCHE 16

Pharmacie de Puyricard

■ DIMANCHE 23

Pharmacie du Soleil - Venelles

■ DIMANCHE 30

Pharmacie de Peyrolles

Coordonnées

Pharmacie DU SOLEIL

56, rue Maurice Plantier 13770 VENELLES - 04 42 54 70 34

Pharmacie DES LOGISSONS

100, av. des Logissons 13770 VENELLES - 04 42 54 27 42

Pharmacie DU VILLAGE DU SOLEIL

Résidence Village Soleil 3500, route du Puy-Sainte-Réparade 13540 PUYRICARD - 04 42 92 04 10

Pharmacie LA TOULOUBRE

Parc de la Rostolane 50, place Waldeck Rousseau 13540 PUYRICARD - 04 42 92 18 19

Pharmacie de PUYRICARD

2, chemin des écoles 13540 PUYRICARD - 04 42 92 10 45

Pharmacie DU COURS

4, avenue du Cours 13610 LE PUY SAINTE RÉPARADE -04 42 61 95 43

Pharmacie NATURESSENCE

563, route du Puy-Ste-Réparade 04 42 21 76 50

Pharmacie TROCELLO

9, avenue de la Bourgade 13610 LE PUY-SAINTE-RÉPARADE 04 42 61 96 69

Pharmacie POUSSARDIN

1, av. de la Pourane 13650 MEYRARGUES - 04 42 57 50 16

Pharmacie de PEYROLLES

8, route du Plan Centre Commercial Les Rivaux 13860 PEYROLLES-EN-PROVENCE 04 42 57 80 39

Pharmacie DE JOUQUES

1, bd. du Réal 13490 JOUQUES - 04 42 67 62 40

Collecte et recyclage des déchets





0 800 94 94 08

Collecte en porte à porte : pensez à sortir votre bac la veille au soir !

Secteur 1

Le Claou, Les Cabassols, Fontcuberte, Centre-Ville, Hauts-le-Venelles, Gendarmerie, Grande terre.

- Bac noir : ordures ménagèresLundi et vendredi
- Bac jaune : déchets recyclables
- > tous les mercredis

Secteur 2

Les Logissons, Campagne, Violaine, Les Faurys, route de Couteron

- Bac vert : ordures ménagères
- > Mardi et samedi
- Bac jaune : déchets recyclables
- > tous les jeudis

Il n'y aura plus de calendrier édité par la Métropole. Les informations de collecte sont à retrouver sur : https:// dechets.ampmetropole.fr/je-consultemes-jours-de-collecte LE REFLEXE "RECYCLETTES"! - aux abords des écoles Marcel Pagnol et des Cabassols et allée du vieux Canal près du pôle culturel l'Étincelle. Venez recycler vos petits objets tels que: stylos, capsules de café, lunettes, piles, cartouches d'encres, petits appareils électroniques, bouchons.

Collecte en points d'apports volontaires

- Rue Eugène Bertrand Bas
 Couteron Mollet
- Rue de la Reille
- Chemin du Cimetière
- Place de la Grande Terre
- Chemin Du Stade Passerelle
- Allée du Parc
- Rue de l' Agnel La Roberte
- Rue des Isnards Les Tilleuls
- Avenue Maurice Plantier Ventoux
- 11 Chemin Du Collet Redon –
- Complexe sportif
- Rue du Claou Les Bosquets

Ramassage des encombrants

Géré par la métropole Aix-Marseille-Provence. Sur RDV au **0 800 94 94 08**.

- Rue des Piboules
- Chemin de la Bosque
- Avenue des Faurys
- Avenue de la Grande Bégude
- Route des Logissons Rond Point

Jaune, un point

c'est tout

- Metro Venelles
- Route de la Touloubre Les Sycomores
- Avenue des Logissons Hameau des logissons
- Rue de la Carraire
- Les Logissons Pruneliers
- Rue Des Michelons La Croix

Adoptez le R3FLEXE

Signalez, agissez, contribuez à un territoire plus propre!



VENELLES PRATIQUE

Carnet

Du 31 juillet au 31 octobre 2024

Naissances

Lénola PONCE née le 24 juillet 2024 Aymeric IDOUX né le 25 juillet 2024 Jeanne LE BIGOT COMACLE née le 17 août 2024 Noa BOUCHET né le 30 août 2024

Andrea MARTIN né le 12 septembre 2024 Myla GILLY née le 16 septembre 2024 Augustin RODRIGUEZ VIGANI né le 16 octobre 2024 Sandro MORET né le 1^{er} novembre 2024



Décès

Guy LANDEAU décédé le 9 février 2024

Jean-Pierre DOLLADILLE décédé le 6 août 2024 Jean CONTRÉRAS décédé le 10 août 2024 Gaston MATYS décédé le 18 août 2024 Yves GOBLET décédé le 22 août 2024 Jean STAHL décédé le 26 août 2024 Pascale GOMEZ épouse COURCON décédée le 28 août 2024 Renée GAUD veuve ANASTASE décédée le 29 août 2024 Rosita BEHRMANN épouse COUTEL décédée le 5 octobre 2024 Nadège VANKEIRSEBILCK veuve ESNAULT décédée le 27 septembre 2024 Gaston GUIEU décédé le 11 octobre 2024 Janine DUSSEAU veuve DEVESA décédée le 24 octobre 2024 Jean-Marie SELOSSE décédé le 26 octobre 2024

Mariages

Peter BRENIER et Alexandra PARISI le 2 août 2024 Sylvain DUPONT et Nancy FUKUI le 10 août 2024 Timothée ACHARD et Mathilde MERTZ le 30 août 2024 Valentin DEBANNE et Marie CIOSI le 31 août 2024 Jean-Pierre GARCIA et Anne VIDAL le 6 septembre 2024 Laurent ESPOSITO et Hélène HAUMONT le 14 septembre 2024









